



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN

# REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

« Pause importante au cœur de la journée scolaire, le temps du midi doit être un moment de plaisir partagé, de détente et de convivialité. Cela est possible si quelques règles d'or sont respectées pour apprécier pleinement tous ensemble ce moment. »



## A table

### Avant d'entrer dans la salle de restauration

- Je viens à table avec les mains propres
- Je dépose mes jeux (billes, cartes...) aux vestiaires

### Tout au long du repas

- Je me tiens correctement assis à table
- Je peux m'adresser aux autres camarades et adultes pour parler ou demander quelque chose (de l'aide, du supplément de nourriture...)
- Je parle poliment, sans élever la voix
- Je respecte le silence demandé par l'adulte et j'écoute celui qui parle
- Je lève le doigt pour solliciter la parole
- Je partage la nourriture et je goûte les aliments
- J'essaie de terminer mon assiette avant de sortir de table
- Je ne dois pas gaspiller la nourriture ou jeter des aliments

## A la fin du repas





- Je peux rendre service
- Je range la table en fin de repas et j'aide mes camarades si besoin



## Evaluation de l'ambiance au restaurant scolaire

Chaque jour, pour évaluer l'ambiance du temps de repas, l'équipe du restaurant scolaire et les enfants rempliront un tableau avec des émoticônes (ambiance agréable, détendue, agitée et/ou bruyante...) Cet affichage restera toute la semaine.

Exemple :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
1 <sup>er</sup> service				
2 <sup>e</sup> service				

# Sur la cour de récréation



- Je peux jouer, parler, courir, utiliser les jeux et les espaces
- Mais je respecte les autres (mes camarades et les adultes) et leur sécurité
- Je respecte le matériel et je le range en fin de récréation

**Si je ne respecte pas toutes ces règles, je serai sanctionné.**

1. Après un avertissement oral et le rappel des règles, je peux recevoir un premier avertissement écrit dans un cahier qui reste au restaurant scolaire
2. **Mais si je recommence**, je vais recevoir un deuxième avertissement par un courrier adressé à mes parents et une fiche de réflexion à remplir qui sera à retourner au restaurant scolaire
3. **Si ces « rappels à l'ordre » ne suffisent pas**, un troisième avertissement me convoquera à la mairie avec M. le maire ou son représentant
4. **En quatrième et dernier avertissement**, je peux être exclu temporairement ou définitivement du restaurant scolaire.